TRANSFUSION SANGUINE



- Le patient a déjà été transfusé dans un établissement hospitalier
- Le patient ne présente pas de saignement actif, son état cardiovasculaire est stable
- Le patient présente un état général dégradé, est dans l'incapacité de se déplacer
- Le patient ne nécessite pas de transfusion en urgence : transfusion de 1 concentré globulaire par jour maximum à domicile
- Présence d'un accompagnant à domicile 2 heures après la din de la transfusion



AUTRES PRISES EN CHARGES

HOSPITALISATION A DOMICILE



- Selon la situation, ces modes de prises en charge peuvent justifier la prise en charge hospitalière
- Selon l'état général du patient, les comorbidités, tout patient nécessitant des soins complexes est susceptible d'être pris en charge en HAD
- Pour toute demande spécifique, contactez-nous!

Pour toute demande, contactez-nous par téléphone ou par mail

06 69 14 43 65 / 03 87 06 60 50

Mail: inf-had@ch-sarreguemines.fr





Les prises en charge

HOSPITALISATION A DOMICILE

Pour toute demande, contactez-nous par téléphone ou par mail

06 69 14 43 65 / 03 87 06 60 50

Mail: inf-had@ch-sarreguemines.fr



SOINS PALLIATIFS

HOSPITALISATION A DOMICILE

- Equipe pluridisciplinaire disponible en collaboration avec l'EMSP (Equipe Mobile de Soins Palliatifs)
- Accompagnement du patient et de son entourage ayant une pathologie grave, évolutive, avec un pronostic vital engagé
- Soulagement de la douleur, physique et psychologique par tous les moyens et thérapeutiques disponibles
- Respect de la dignité des personnes, ainsi que des choix du patient, soutien de l'entourage
- Equipe paramédicale disponible 24h/24, médecin de garde joignable 24h/24



PANSEMENTS COMPLEXES

HOSPITALISATION A DOMICILE

- Plaies complexes et/ou multiples (escarres, ulcères, stomie compliquée, etc)
- Plaies compliquées nécessitant un passage quotidien ou une réévaluation régulière de la stratégie thérapeutique
- Possibilité de traiter avec des pansements réservés à l'usage hospitalier : TPN (thérapie par pression négative), Actigraft, Natrox par exemple
- Possibilité d'associer des traitements antalgiques spécifiques, type MEOPA par exemple
- Suivi des plaies par photos, envoyées régulièrement au médecin référent



TRAITEMENTS INTRAVEINEUX

HOSPITALISATION A DOMICILE

- Le patient nécessite un traitement par voie veineuse
- Le traitement peut être un médicament de la réserve hospitalière
- L'état de santé du patient nécessite plusieurs passages infirmiers par jour
- Le traitement ne doit pas forcément avoir été initié à l'hôpital
- Une voie d'abord veineuse est possible